

Informations générales

Période	30/09/2025
Date de création du portefeuille	30/06/1995
Devise du portefeuille	EUR
Date de création de la part	12/06/2009
Devise de la part	EUR
Code ISIN	FR0010762302
Type de part	C2
Statut juridique	SICAV
N° de portefeuille comptable	170044
Valorisation	Quotidienne
Société de gestion	UBS LA MAISON de Gestion
Gérant	UBS LA MAISON de Gestion
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Dépositaire	CACEIS Bank
Durée placement recommandée	1 an au moins
Heure de centralisation	12:00
Frais de gestion	0,20% TTC max
Commission de surperformance	30% par rapport à l'ESTR +1%
Rendement/Risque	

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Valeur liquidative

Valeur liquidative	1 239,51
Actif net	72 839 234,93
Nb de parts	58 764,14

Orientation de gestion

LMdG Flex Court Terme est un fonds UCITS dont l'objectif est de surperformer l'ESTR capitalisé avec une volatilité annualisée inférieure à 1% sur la durée de placement recommandée.

La gestion du fonds associe deux moteurs de performance aux risques équilibrés : une stratégie crédit court terme (90% investis sur des titres de créances obligataires et monétaires court terme) et une stratégie de performance absolue (10% maximum du fonds) combinant une allocation d'actifs flexible et une sélection de fonds UCITS.

Benchmark

ESTR capitalisé

Duration

30/09/2025	2,21
------------	------

Rendement au pire

30/09/2025	2,63
------------	------

Rendement à maturité

30/09/2025	3,36
------------	------

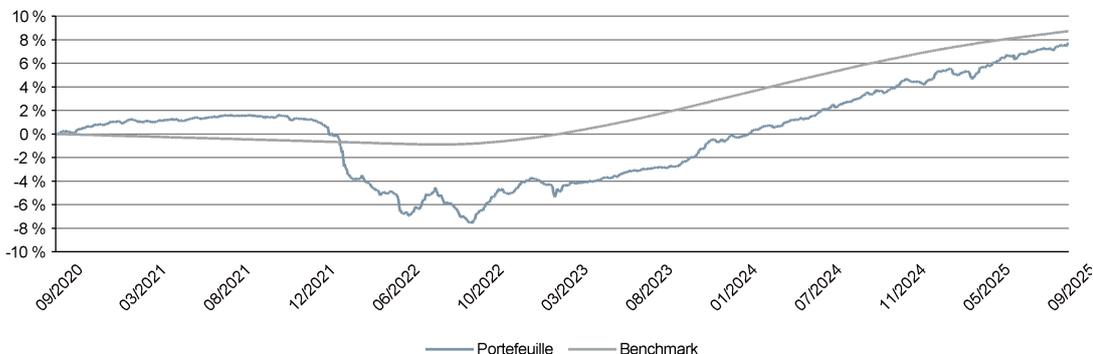
Contact

UBS LA MAISON de Gestion
contact@laimaisiondegestion.com
+33 1 53 05 28 00

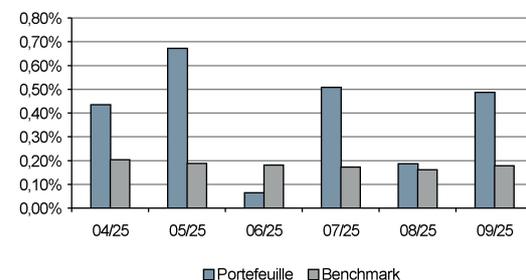
Indicateurs de performance

Performances (%)	1 mois	3 mois	Début de l'année	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	0,49	1,19	3,14	4,17	15,91	7,73
Benchmark	0,18	0,51	1,80	2,66	9,68	8,73
Surperformance	0,31	0,67	1,34	1,51	6,23	-1,00

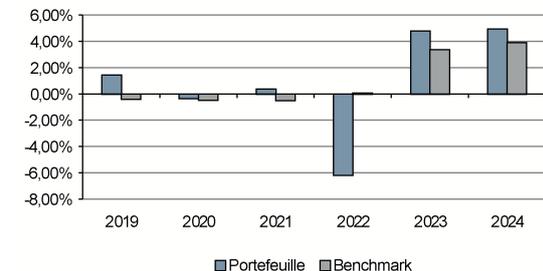
Evolution de la performance



6 derniers mois



6 dernières années



Indicateurs de risque

Indicateur de fréquence	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille (%) *	1,27	1,45	1,85
Volatilité du benchmark (%) *	0,07	0,12	0,26
Ratio de Sharpe du portefeuille *	1,25	1,34	-0,11
Tracking error (%) *	1,27	1,46	1,79

* Indicateur annualisé

Commentaire de Gestion

Le mois de septembre a été marqué par un tournant monétaire aux États-Unis, une modération de l'inflation, et une dynamique contrastée entre les marchés américains et européens.

La Réserve fédérale a abaissé son taux directeur de 25 bps à 4,25 %, entamant son cycle d'assouplissement. Les projections du FOMC révèlent deux baisses supplémentaires attendues d'ici fin 2025, avec un taux terminal à 3,625 % fin 2025 et 3,375 % fin 2026. La croissance est revue à la hausse à 1,6 % cette année et 1,8 % en 2026, tandis que l'inflation sous-jacente reste stable à 3,1 %.

Le PIB du T2 a été révisé à +3,8 % en rythme annualisé, porté par une baisse des importations et une reprise des dépenses des ménages. En revanche, les créations d'emplois non-agricoles d'août ont déçu (+22k contre +75k attendus), avec une révision en baisse du chiffre de juillet. Le taux de chômage remonte à 4,3 %, en ligne avec les attentes.

La BCE a maintenu ses taux inchangés en septembre, après sept baisses consécutives depuis juin 2024. Le taux de dépôt reste à 2,00 %. Christine Lagarde a adopté une posture d'« attente et observation », estimant que l'inflation, désormais maîtrisée autour de 2 %, permettait de temporiser.

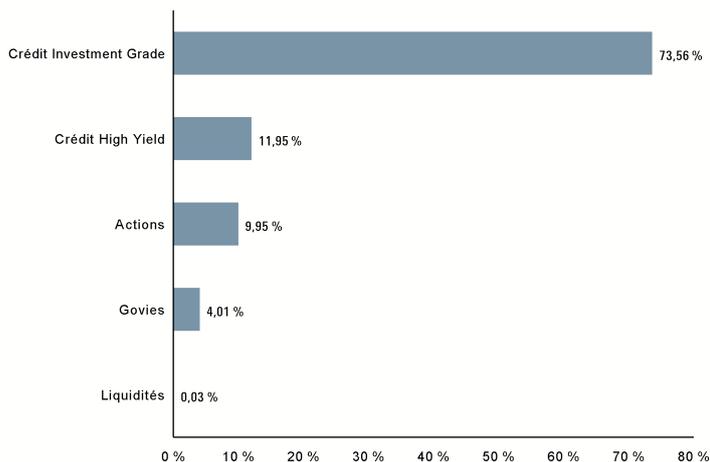
L'inflation en Allemagne reste stable à 2 %, tirée par les services (+3,1 %) et les produits alimentaires (+2,2 %), malgré une baisse des prix de l'énergie. En France, la croissance est attendue à 0,6 % en 2025, contre 0,8 % précédemment. Le PIB de la zone euro devrait croître de 0,9 % cette année, selon la Commission européenne, avec une révision à la baisse des prévisions pour 2026.

Les taux souverains ont légèrement reculé : le 10 ans américain baisse de 0,08 % à 4,15%, tandis que son pendant allemand reste stable à 2,71 %.

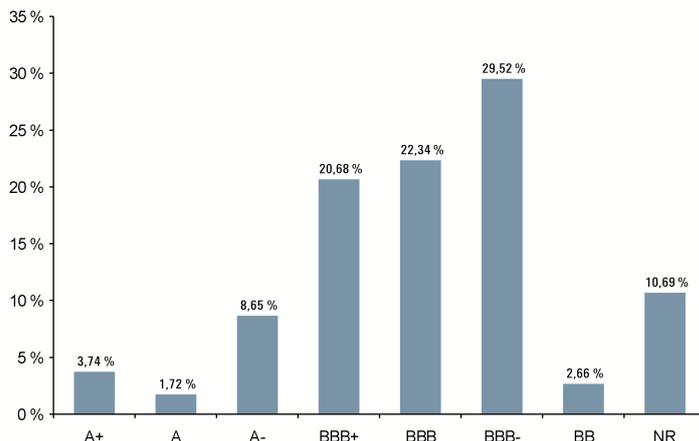
Les spreads de crédit investment-grade se resserrent de 0,05% sur le mois. Le segment high-yield en € continue de surperformer avec une compression des primes de 0,15 % sur le mois et une performance de 4,2 % depuis le début de l'année, alors que le segment investment-grade en € affiche une performance de 2,8% sur la même période. Pour le crédit en dollars US, les indices high-yield et investment-grade affichent respectivement 7,3% et 7,2 de performance depuis le début de l'année. Le faible écart de performance entre les segments aux États-Unis s'explique par la baisse marquée des taux d'intérêt favorisant les actifs à durée longue comme les obligations investment-grade.

Fait marquant, le marché des obligations super subordonnées Additional Tier 1 (AT1) poursuit son rally historique, avec une hausse de plus de 57 % depuis le creux post-Credit Suisse en 2023. Porté par des rendements élevés et une confiance renouvelée dans le secteur bancaire européen, l'indice Bloomberg des AT1 couvert en EUR surperforme les segments investment-grade et high-yield. Toutefois, les spreads sont proches de leurs plus bas historiques, la dispersion entre émetteurs s'est fortement réduite, et les émissions sont massivement sursouscrites, y compris pour des émetteurs moins robustes. Pour l'instant, la recherche de rendement semble l'emporter sur la sélectivité.

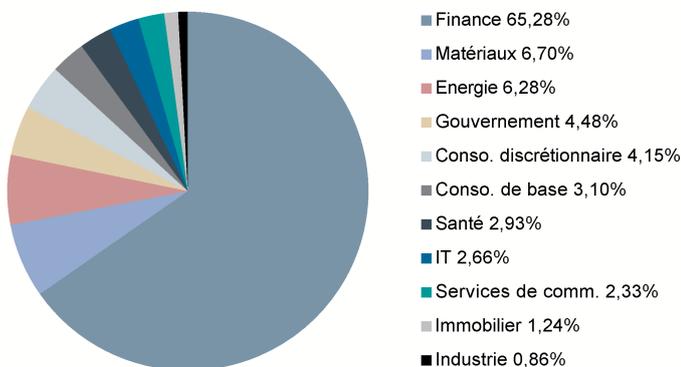
Répartition par classes d'actifs



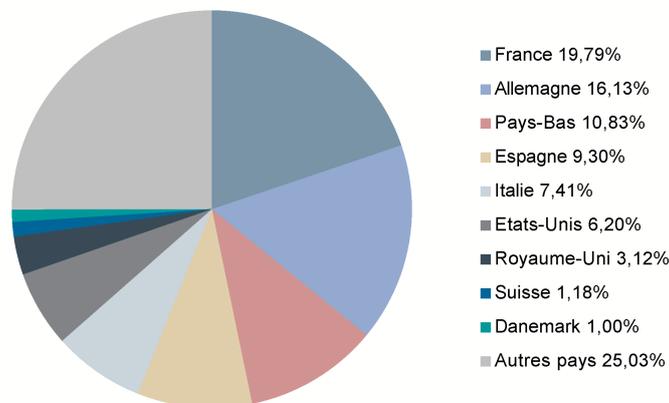
Répartition par notations de la poche obligataire



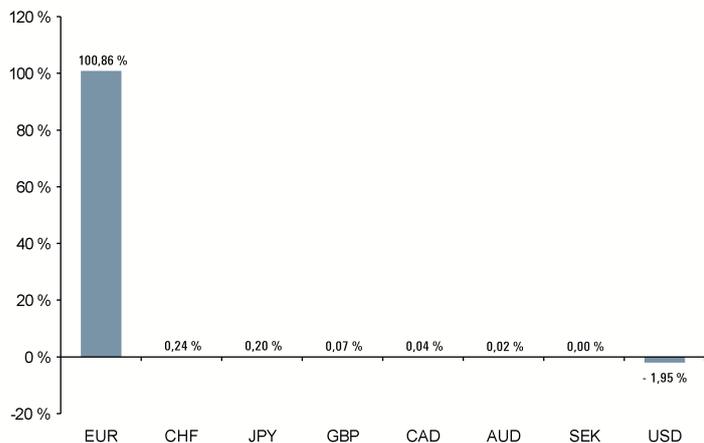
Répartition sectorielle de la poche obligataire



Répartition géographique de la poche obligataire



Répartition par devises



TOP 10 principales positions

	Poids (% actif net)
BANC SA 3.25 04-29	2,68 %
ITAL BU 3.7 06-30	2,63 %
BELFIUS SANV 4.875% 11-06-35	2,43 %
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	2,38 %
STELLANTIS NV 3.375% 19-11-28	2,14 %
BQ POSTALE 3.5% 01-04-31 EMTN	2,12 %
ING GROEP NV 3.5% 03-09-30	2,00 %
NIBC BANK NV 6.0% 16-11-28	1,99 %
RAIF BA 5.25 01-35	1,91 %
COMM AK 6.75 10-33	1,89 %
Total	22,17 %

Glossaire

Volatilité :

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

Ratio de Sharpe :

Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Indice de référence :

Par exemple un indice obligataire ou un portefeuille d'indices, utilisé pour comparer la performance d'un portefeuille. Si le benchmark est un indice, on parle d'indice de référence.

Risque :

Eventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Dans la théorie des marchés financiers, le risque d'un placement ou d'un portefeuille se mesure à l'ampleur des fluctuations de rendement attendues.

Stratégie de performance absolue :

Une stratégie de performance absolue vise une performance indépendante du sens de variation des marchés. C'est à dire qu'elle a pour objectif de générer une performance positive que les marchés actions montent ou qu'ils baissent.

Duration et sensibilité :

La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Rendement actuariel à maturité :

Le taux de rendement actuariel correspond au taux d'intérêt que percevrait un investisseur qui détiendrait une obligations jusqu'à son terme.

Rendement au pire :

Le Yield to worst est potentiellement le plus faible taux de rendement actuariel que peut recevoir un investisseur sur une obligation sans défaillance de l'émetteur. Celui-ci prend notamment en compte la possibilité d'un rappel d'obligation, c'est-à-dire la possibilité pour l'émetteur de rembourser l'obligation avant l'échéance.

Catégorie Investment Grade :

La catégorie Investment Grade correspond aux notations des agences de rating situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Elles correspondent à un faible niveau de risque de défaut.

Catégorie High Yield (Haut rendement - spéculatif) :

La catégorie High Yield ou « Haut rendement » correspond aux notations des agences de rating inférieures à la catégorie Investment Grade (BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent). Elles correspondent à un niveau de risque spéculatif.

Avertissements

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS LA MAISON de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 39 rue du Colisée 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS LA MAISON de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS LA MAISON de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.

Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DICI, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : <http://www.lamaisondegestion.com>. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS LA MAISON de Gestion, 39 rue du Colisée 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS LA MAISON de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produits financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.